



LA GRAVERIE

Le mot du maire délégué

Chères Graveraises, Chers Graverois

Alors que s'ouvre 2025, toute l'équipe communale se joint à moi pour vous souhaiter à chacune et chacun d'entre vous et à vos familles une bonne et heureuse année.

Des vœux de santé avant tout : la santé est notre plus grande richesse et la seule qui compte vraiment. Toutes nos pensées sont tournées vers celles et ceux qui se battent pour gagner un combat contre la maladie ou un combat contre la précarité. Mes vœux sont bien entendu également des vœux de bonheur et de réussite, et j'espère que cette année 2025 vous permettra de concrétiser tous vos projets.

Après des élections européennes puis législatives inattendues, notre pays se révèle divisé et notre société fracturée.

Le contexte mondial de l'année 2024, avec les conflits qui touchent différentes parties du monde, le terrorisme, les violences intrafamiliales et les plus démunis... nous apporte de nombreuses sources d'affliction.

Le contexte économique difficile qui touche de plein fouet les particuliers et les collectivités territoriales affecte notre quotidien et n'épargne pas Soulevre en bocage. Les coûts explosent dans de nombreux domaines.

Au niveau communal, des mesures ont déjà été prises pour maîtriser les coûts en énergie, eau... Nous avons pris la décision de procéder à l'extinction totale de l'éclairage public à 21h.

Nous avons diminué de 15 jours le temps de fonctionnement des illuminations de Noël.

Ces économies ne seront pas, loin s'en faut, suffisantes.

J'en appelle à tous les utilisateurs des salles Marcel Danjou, André Lerebours, club house et bibliothèque à être vigilant sur les consommations d'énergies.

Merci aux acteurs économiques pour leur dynamisme.

Les associations quant à elles participent à vos plaisirs, à vos loisirs, à vos temps libres, elles sont présentes sur notre commune et je tiens à remercier chaque président, chaque bureau ainsi que chaque bénévole pour le temps passé.

Merci aux enseignants et directeur, qui chaque jour, font vivre nos écoles dont le maintien et la pérennité restent un enjeu vital pour notre commune et nos enfants.

Enfin, j'adresse mes remerciements chaleureux à toute l'équipe communale ainsi qu'aux membres du CCAS.

Je n'oublie pas leurs familles, qui les soutiennent dans leurs fonctions d'élus et qui acceptent qu'elles prennent tant de place dans leur quotidien.

La commune est un repère, elle demeure un pôle de stabilité. Elle est garante de la continuité du service public, pour tous et partout sur le territoire.

Notre équipe est à votre service et à votre disposition, n'hésitez pas à venir à notre rencontre en sollicitant un rendez-vous à la mairie.



Michel VINCENT

Michel VINCENT

Etat civil 1924

NAISSANCES 1924

LECOUITEY Marie-Louise née le 02 février 1924
LECLERC Renée née le 1 mars 1924
BALLE André né le 1 juin 1924 « Mort pour la France en Allemagne le 08/08/1944 »
GERMAIN Henri né le 27 juin 1924
BARBOT Marie née le 26 août 1924
MARIE Gérard né le 7 septembre 1924
PERRARD Denise née le 25 septembre 1924

BACHELOT Marcel né le 25 septembre 1924
LEPAREUR Thérèse née le 3 octobre 1924
LEGEARD Paulette née le 19 octobre 1924
DAIGREMONT Gérard né le 10 novembre 1924
ADELEE Yvette née le 10 décembre 1924
JUHEL Renée née le 10 décembre 1924
MARIE Denise née le 15 décembre 1924
LUCAS Guy né le 25 décembre 1924

MARIAGES 1924

LEGEARD Pierre et ROGER Gabrielle, le 8 janvier 1924
MARIE René et GOSSELIN Andrée, le 26 février 1924
ADELEE Roger et GEORGES Emilia, le 1er mars 1924
BERTIN Jules et AMAND Louise, le 6 septembre 1924
FEE Marcel et PATARD Henriette, le 27 septembre 1924
BARRE François et MARIE Apolline, le 20 octobre 1924
YBERT Auguste et CARCEL Victorine, le 4 novembre 1924

DECES 1924

MARIE Eugène, le 5 février 1924
CARCEL Marguerite, le 25 février 1924
CORBIN Maurice, le 25 février 1924
CARCEL Anna, le 25 février 1924
LE GRIS Adèle, le 27 février 1924
MOINEAU Victorine, le 13 mars 1924 (Vve DROGUET)
LEFRANCOIS Georges, le 16 mars 1924
LESARAZIN Marie, le 22 mars 1924 (Vve MARIE)
LEPELTIER Marie, le 24 mars 1924 (Vve PORET)
DUPONT André, le 13 mai 1924
GERMAIN Henri, le 2 juillet 1924
Augustine (Veuve BOURDEL), le 11 août 1924
Jeanne (Mort-né), le 20 septembre 1924
DUCHEMIN Adèle, le 30 novembre 1924
MILLET Gabriel (transcription)
TOUYON Victorine, le 17 décembre 1924 (Ep. BACHELOT)
SAUCEY François, le 30 décembre 1924

Etat civil 2024

NAISSANCE 2024

Evan BESTIN le 05 janvier
Anna BERTIN le 22 février
Ninon TOULLIER le 23 mars
Judith DESCAMPS le 09 juillet
Milann DECAUVILLE le 30 juillet

Eleanor DE GRAY le 17 septembre
Loïssyah CALLIERE le 4 décembre
Eléanore CLAUDE le 7 décembre
Liloo MORIN le 18 décembre

MARIAGE 2024

Sébastien CHAVENTRE et Cécilia MARION le 04/05/2024
Bertrand ORIEULT et Brigitte LEMARCHAND le 06/07/2024
Ludovic LE MARCHAND et Virginie MARAIS le 10/08/2024
Romain LEQUERTIER et Aurore RENOUF le 24/08/2024
Thomas CATHERINE et Gwenaëlle HEURTIER le 07/09/2024
+ 5 PACS ont été signés

DECES 2024

LEMARCHAND née BARBET Odette, le 27/12/2023
OBLIN Roger, le 21/05/2024
TURQUETIL Nathalie, le 27/05/2024
MAUNOURY Laurent, le 13/07/2024

SIMON Paul, le 23/07/2024
LESQUIBILLE Christian, le 28/09/2024
LEPOULTIER Désiré, le 25/10/24

INFORMATIONS PRATIQUES

PERMANENCE MAIRIE :

La mairie déléguée vous accueille :

Lundi : 14h – 17h

Mardi : 14h – 17h

Jeudi : 9h -12h30 et 14h-18h

Vendredi : 14h – 16h

Contact : 02 31 68 20 40

M. Le Maire délégué : 06 34 60 99 67

Adresse mail : mairie.lagraverie14@orange.fr

Permanence des Élus

M. VINCENT Michel, Maire Délégué : En semaine, avec ou sans rendez-vous et le samedi matin exceptionnellement sur rendez-vous

M. LECHERBONNIER Alain, adjoint au maire délégué : Le Mardi de 15h à 18h et sur rendez-vous.

Mme ALLAIN Annick, adjointe au maire de Soulevre en Bocage et responsable CCAS : uniquement sur rendez-vous



BIBLIOTHÈQUES DE SOULEUVRE EN BOCAGE

C'est nouveau !!!
PRET DES JEUX

BIBLIDOC

Jours et heures d'accueil

- Mardi de 16h30 à 18h30
- Mercredi de 11h à 12h
- Samedi de 10h à 12h

Le café lecture

Sandrine vient partager ses lectures et ses coups de cœur chaque trimestre autour d'un café et petits gâteaux

Prochaines dates :

- ☞ 25 janvier à St Martin des Besaces
- ☞ 22 février la Graverie
- ☞ 29 mars Le Bény-Bocage
- ☞ 26 avril St Martin des Besaces
- ☞ 24 mai la Graverie
- ☞ 28 juin Bény-Bocage

Mode d'emploi

Comment réserver un jeu sur le catalogue en ligne des bibliothèques de Soulevre en Bocage ?

- Aller sur le site : <https://www.bibli-soulevreenbocage.fr/>
- Suivre les indications pour vous connecter ou créer votre compte
- Une fois sur votre compte, allez dans l'onglet « catalogue » puis sélectionnez « Support »
- Sélectionnez ensuite « Autres » puis « Jeux de société ».
- Choisissez votre jeu et réservez-le.

Exemplaires

Exemplaire	Situation	Status	Dewey / Cote	Site	Localisation	Priorité	Retour prévu	Réserver
310410041	En rayon	Nouvel		Le Bény-Bocage	Section jeux	0		Réserver
304980041	En rayon	Cloquet		Le Bény-Bocage		0		Réserver

Pensez à sélectionner la bibliothèque où vous souhaitez le récupérer

BACHELIERS 2024

La commune de Soulevre en bocage récompense tous les bacheliers nouvellement diplômés en juillet 2024.



Afin d'honorer tous les lauréats, le rectorat nous communique les noms de ceux qui ont été reçus, mais ne figure sur la liste que les bacheliers qui ont accepté d'être publiés sur internet.

Si vous êtes concernés, veuillez contacter la mairie de la Graverie au 02 31 68 20 40 ou par mél : mairie.lagraverie14@orange.fr ou vous passez au secrétariat avec votre carte d'identité ainsi qu'une copie de votre diplôme.

Une cérémonie sera organisée en 2025 afin d'adresser nos félicitations aux nouveaux bacheliers et remise des récompenses.

Soulevre en bocage a récompensé 43 bacheliers

TRAVAUX DE VOIRIE SUR LA COMMUNE

Quelques travaux de voirie ont été menés à bien sur la commune courant 2024.

Après un état des lieux de la voirie communale mené par la commission voirie de Souleuvre, il a fallu hiérarchiser tous les besoins répertoriés sur la commune de Souleuvre en Bocage et fixer des priorités en fonction du budget 2024.



Pour la Graverie, 2 tronçons nécessitant un entretien et une amélioration ont été définis.

Ainsi, 1 voie communale et un parking ont été concernés : Impasse des fosses et rue de Béný bocage : coût 10 000 €

Travaux réseaux pluviales à la mière : coût 7 500 €

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Jones



ESPACES VERTS

Bienvenue à M. Lucas ROGER agent d'entretien des espaces publics qui est venu renforcer l'équipe du secteur Sud (La Graverie, Etouvy et Sainte Marie Laumont)



MAISON MÉDICALE

A la suite du départ des kinésithérapeutes et afin d'accueillir dans de bonnes conditions le Docteur Marc LAPLANCHE, des travaux au sein de la maison médicale ont été effectués pour réaliser 2 cabinets médicaux d'environ 20 m², coût 16 000 €. Le docteur LAPLANCHE a pris ses fonctions début mai 2024.

Un second cabinet reste à disposition pour un éventuel autre professionnel de santé.



L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS EST L'AFFAIRE DE TOUS

Entretien des abords de propriété privées des trottoirs, devant les portes, caniveaux et végétation le long du domaine public ARRÊTÉ MUNICIPAL n° H-CIRC-087-2024

Il est consultable à l'affichage de la Mairie délégué ainsi que sur le site de Souleuvre en Bocage.

Le désherbage dans le respect des normes environnementales et le balayage sont à faire par

l'habitant du bien (propriétaire ou locataire) : précise que ce désherbage et balayage concernent les trottoirs, les caniveaux, il est aussi à faire devant les propriétés non bâties, également le déneigement et la lutte contre le verglas, tout comme la taille des arbres et buissons qui dépassent sur le domaine public. Cela contribue à notre qualité de vie.

CIMETIERE



Le conseil municipal a décidé d'investir dans l'acquisition d'un logiciel dédié à la gestion des cimetières. Cette évolution permet l'informatisation du registre des concessions mais aussi du plan d'implantation des parcelles et également de faire des recherches de parents sur l'ensemble des cimetières de Souleuvre en Bocage.

Une procédure de reprises de concession a été mise en place suivant la réglementation en vigueur en juin 2022, un inventaire rigoureux a été effectué et des petites pancartes ont été posées à côté des tombes.

La procédure s'est terminée en Juillet 2023.

En septembre 2024, l'entreprise Jacky ROUGEREAU & Fils a relevé 18 concessions pour un coût de 10 668 €.

Les noms figurant sur le monument aux morts ont retrouvé leur dorure coût 1 513,80 €.



Au sujet de l'entretien du cimetière, la mairie essaye d'être la plus efficace possible, au regard de la réglementation actuelle qui interdit l'usage de désherbant.

Nous espérons que cela vous donne la meilleure satisfaction possible.

Pour rappel :

Le concessionnaire ou ses héritiers ont l'obligation d'assurer l'entretien régulier de la tombe, ceci évite de porter atteinte à la sécurité d'autrui et contribue à la décence du cimetière.

Un grand merci à tous ceux qui fleurissent et entretiennent les tombes.



LEVONS LE PIED !

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

Faut-il mettre en place une zone 30 km/h sur l'ensemble urbain de la commune ?

La mairie a reçu plusieurs signalements concernant la vitesse excessive d'automobilistes dans notre commune et la dangerosité que cela représente, la question de l'installation d'une zone à 30 km/h dans le périmètre urbain (axes principaux et lotissements) a été évoqué lors d'un conseil communal.

Une mesure vertueuse pour le vivre-ensemble et l'environnement.

Cette limitation de la vitesse impose aux automobilistes de s'approprier une nouvelle façon de se déplacer et favorise une meilleure cohabitation entre les usagers de la route, en particulier dans les zones résidentielles où les enfants, les personnes âgées et les familles peuvent circuler, cette mesure a également un impact environnemental positif.

Afin de concrétiser cette mesure, la mairie est à votre écoute pour recevoir votre avis sur le sujet.



Régulièrement, des objets ou vêtements sont rapportés à la mairie et sont rarement récupérés. Vous pouvez nous contacter au 02 31 68 20 40. Afin de récupérer l'objet perdu, il vous sera demandé :

- une pièce d'identité ou
- tout document justifiant que vous êtes le propriétaire de l'objet perdu afin de réaliser la restitution.

En raison d'une recrudescence de cambriolages sur le secteur et dans la commune (3 cambriolages courant octobre 2024), veuillez redoubler d'attention et de vigilance.

Les cambriolages ont lieu en l'absence des occupants et en priorité dans les résidences principales. Quelques précautions permettent d'éviter ou de retarder le passage à l'acte du cambrioleur et ainsi de voir ce dernier abandonner.

Conseils pratiques :

- Équipez les portes et fenêtres de votre résidence de systèmes de sécurité et de fermeture fiable (verrous, volets, barreaux, œilleton, entrebâilleur, alarme
- Installez un éclairage extérieur avec détecteurs de présence
- Verrouillez systématiquement les portes à double tours
- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés (au cas où vous le perdriez!)
- Si vous perdez vos clés, pensez à changer les serrures rapidement (et téléphoner à la mairie Objets trouvés)



- Laissez un double de clés chez une personne de confiance plutôt que de les cacher sous le paillason, derrière un pot de fleurs ou dans la boîte aux lettres

- Placez vos bijoux et valeurs en lieux sûrs (éviter les lieux les plus accessibles ou la salle de bain, les piles de linges !)
- Ne laissez pas votre sac à main et les clés dans l'entrée de votre domicile ou dans votre véhicule
- Faire un inventaire précis de vos objets de valeur (n° de série, description précise, photos...). Pour vous faciliter cette démarche, rendez-vous sur le site : www.objets-voles.fr

**SOYEZ VIGILANTS POUR VOUS ET VOS VOISINS
VOUS ÊTES VICTIME, PRÉVENEZ IMMÉDIATEMENT EN
COMPOSANT LE 17 OU LA BRIGADE DE GENDARMERIE
DE VOTRE SECTEUR**

Vivre ensemble, ce n'est pas toujours facile. Et pourtant, avec quelques efforts et du bon sens, nous pouvons améliorer notre cadre de vie et en profiter. Nous avons tous un rôle à jouer. Propreté, stationnement, respect du voisinage... sont des sujets récurrents lorsqu'on évoque le civisme. La Mairie aura beau prendre des mesures pour faire appliquer les règles, elle aura toujours besoin de vous pour donner du sens à son action.

Très régulièrement, des dépôts sauvages d'ordures ménagères jonchent le sol. Le non-respect de la mise en sacs de vos ordures ménagères (sacs transparents estampillés « Intercom de la Vire au Noireau, soulevre en bocage ») et les recyclables (sacs jaunes estampillés « Intercom de la

**STOP AUX
INCIVILITÉS!**

Vire au Noireau » entraîne le non ramassage par les services. Les sacs se trouvent déchiquetés par des animaux, ce non-respect est passible d'une amende. Vous devez déposer vos sacs le mardi soir après 20h ou le mercredi matin (jour de ramassage). Dégradations des panneaux de

signalisation (3 fois en 2024) Dans le cas d'incivilités commises par des personnes mineures, il est rappelé que les parents sont responsables civilement.

Merci à tous de porter une attention particulière à notre cadre de vie et de faire remonter vos observations à la mairie.

COMMÉMORATION du 8 MAI

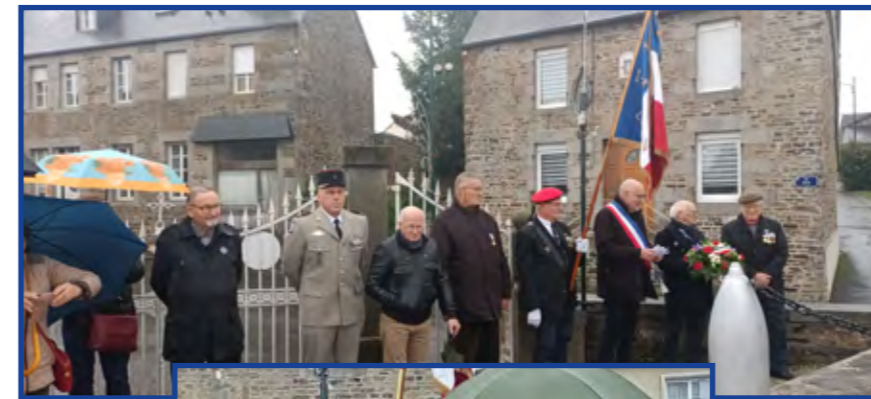
A 12h, le 8 mai, de nombreuses personnes se sont retrouvées au monument aux morts pour commémorer le 79^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

Le message de l'UFAC a été lu par Gabrielle et Paul-Arthus

Le maire délégué a lu le message du ministre des armées

La chorale la Graviata a entonné le chant des Partisans et la Marseillaise

Les enfants de l'école « la fontaine au bey » ont chanté la Marseillaise.



COMMÉMORATION du 11 NOVEMBRE 2024

A 12h30, de nombreuses personnes se sont retrouvées au monument aux morts pour le 106^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Le message de l'UFAC a été lu par Maxine et Lily.

Le maire délégué a lu le message du ministre des armées.

La chorale la Graviata a entonné le chant des Partisans et la Marseillaise.

Les enfants de l'école « la fontaine au bey » se sont intégrés à la chorale pour chanter la Marseillaise.

Je remercie chaleureusement tous ceux qui ont participé à ces manifestations.

HOMMAGE AU PRÉSIDENT DES ANCIENS COMBATTANTS

Monsieur Roger OBLIN, président des anciens combattants depuis 2004 nous a quitté le mardi 21 mai 2024.

Roger était un homme de conviction à la fois humble et discret, il s'est toujours montré un interlocuteur ouvert et serviable pour l'association des anciens combattants de La Graverie. Il a fait honneur aux services rendus à cette association, cette fonction de président était pour lui une priorité.





FOULEES

LA FONTAINE AU BEY

La rentrée scolaire c'est aussi le changement catégorique à la suite des grandes vacances. Après ces deux longs mois d'été, il est grand temps de se remettre au travail. Grande découverte pour les tout-petits, routine pour les plus grands. Tout ce monde va se côtoyer pendant toute une année. Tous espèrent que les conditions de travail seront excellentes.

Lundi 2 septembre, les élèves ont repris sereinement le chemin de l'école, toute l'équipe maternelle a été ravie d'accueillir 72 élèves, malgré quelques larmes des petits nouveaux, dans 4 classes maternelles. Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle enseignante de la classe PS/MS Mme Ilona LEGER ainsi qu'à Amélie GILLETTE, ATSEM.

L'équipe primaire a accueilli 135 élèves répartis dans 5 classes.

La répartition par commune est la suivante :

La Graverie : 99 élèves	St Martin des Besaces : 1 élève
Etouvy : 18 élèves	Vire : 5 élèves
Ste Marie-Laumont : 53 élèves	Guilberville : 2 élèves
Le Reculey : 19 élèves	St Martin Don : 2 élèves
Burcy : 6 élèves	Roullours : 2 élèves



Amélie Gillette

Pour la rentrée de septembre 2024, il a été inscrit : 27 PS, 2 MS, 1 GS, 2 CP, 1 CE2 et 1 CM2 soit 34 enfants.

Les prévisions pour la rentrée 2025/2026 sont de 209 enfants avec 25 nouvelles inscriptions prévues en PS.

Une reprise dans de bonnes conditions, les vacances d'été ont été l'occasion pour les services techniques municipaux d'effectuer des travaux dans les établissements scolaires : peinture des murs dans la classe de CP, peinture mur et muret extérieur côté maternelle, rénovation du local vélos en maternelle, nettoyage des cours et entretien des allées.

A la demande des enseignants, des petits jardins ont été réalisés.

Tarifs restauration scolaire :

Tarif enfant : 4,00 €/repas

Tarif enfant majoré : 5,30 €/repas (absence d'inscription préalable selon les dispositions prévues par le règlement intérieur des services périscolaires)

Tarif adulte : 5,30 €/repas

Garderie :

Matin 7h30 - 8h00 : 0,80 € 8h00 - 8h35 : 1.00 €

Après-midi : 16h30 -17h30 (goûter compris) : 2.00 € - 17h30 - 18h30 : 0,80 € la demi-heure



La municipalité propose un accueil des enfants, avant et après l'école.

FOCUS SUR LA FIN DE JOURNÉE

Après un goûter entre 16h45 et 17h15, où les enfants sont répartis dans la garderie maternelle et primaire, ils optent pour une activité, en fonction de leurs envies : récréation en extérieur, jeux en salle, relaxation, ateliers thématiques avant chaque vacances (Halloween, Noël, pâques, printemps...) ou encore coloriage, bibliothèque.

En complément, pour les enfants de 6 à 11 ans, a lieu le lundi soir et jeudi soir l'aide aux devoirs.

Et pendant ce temps là... L'école ne dort pas encore... Nos agents s'activent pour rendre les classes propres et fraîches. Nettoyage des sols, des tables, des sanitaires. En temps normal, les agents scolaires effectuent plus de 10h cumulées pour l'entretien des locaux chaque soir, permettant à l'équipe pédagogique et aux enfants de redémarrer une nouvelle journée dans un environnement sain.

Saluons ici l'engagement des agents impliqués dans cette tâche, sans ce travail, les conditions d'accueil ne seraient pas optimales.

LES PROJETS DE SORTIES SCOLAIRES POUR L'ANNÉE 2024/2025 SONT :

Classe PS/MS : Intervention de M. Rouelle boulanger autour du pain fin novembre, spectacle « boucle d'or et les trois ours » au Bény Bocage

4 Classes MS, MS2, MS/GS, GS/CP : Sortie au théâtre de Vire

2 Classes MS et GS : sortie à la Maison de la Nature au Bény Bocage

Classe GS/CP : visite d'un magicien professionnel (apprentissage de trois tours et spectacle)

Spectacle offert par la commune à tous les enfants de la maternelle « Léon, l'enfant de Noël »

Classe CP/CE1 : sortie théâtre de Vire, atelier autour du pain, piscine pendant la dernière période pour les CP

Classe CE1 : atelier cuisine à la boulangerie pour la semaine du goût, visite d'une chèvrerie, suivi du Vendée globe

Classe CE2 : ateliers cuisine pour la semaine du goût, suivi du Vendée globe

Classe CM1/CM2 : piscine pendant la dernière période pour les CM2, visite des coulisses du théâtre de Caen ou d'Hérouville, pièce de théâtre.

Les élémentaires participeront aux semaines du cirque courant mai 2025



Tous les enfants de l'école ont couru pour le téléthon novembre 2024.

FOULEES VIROISES

Le Dimanche 22 septembre, l'école de la Fontaine au Bey a fait forte impression en participant en grand nombre aux foulées viroises organisées par l'USM Vire athlétisme.

Parmi les 8 écoles présentes, la nôtre a été la plus représentée avec 59 enfants.

Un challenge inter-écoles, remporté l'année précédente par l'école Castel de Vire, était remis en jeu.

Cette année, c'est l'école de La Graverie qui a triomphé et décroché le trophée.

Une petite cérémonie a eu lieu le vendredi avant les vacances scolaires pour remettre ce magnifique trophée.

Après le discours de Julien Gillette (vice-président du club) ainsi que M. Vincent et M. Lafosse (élus), un goûter a été offert aux enfants et aux enseignants.

Le trophée sera à nouveau en jeu l'année prochaine !





A.P.E.
La Fontaine
au Bey

Nous accueillons avec grand plaisir toute personne souhaitant s'investir à nos côtés à n'importe quel moment de l'année.

L'Association des Parents d'Elèves de la Fontaine Au Bey regroupe cette année 22 membres dont 13 nouveaux. le bureau est actuellement composé de :

- Eléonore Painchaud, présidente
- Laurie Lemarchand, vice-présidente
- Laetitia Leprovost, trésorière
- Dominique Savey, secrétaire
- Sabrina Legrand, secrétaire adjointe



Différents projets ont été menés lors de l'année 2023-2024

- La vente de chocolat en partenariat avec « les chevaliers d'Argouges » de Moyon.
- La vente de sapins de Pierrick Hubert de Valdallière.
- La première édition du marché de Noël a été un franc succès. Les enfants ont pu chanter avec leurs enseignants. Le Père Noël est venu apporter des livres offerts par l'APE. Les enfants (par le biais de leurs enseignants) et les membres de l'APE ont pu vendre leurs créations aux côtés de producteurs et d'artisans locaux. L'APE a également mis en place une restauration sucrée.
- La vente sur deux vendredis de pizzas sorties du four de la boulangerie « au Pain de la Croûte » située à Sainte-Marie-Laumont accompagnée des bières de « la brasserie de la Lie » situé à Saint-Rémy-sur-Orne.
- Les Olympiades ont eu lieu le dimanche 30 juin au stade de foot de La Graverie sur le thème des Jeux Olympiques. les élèves ont fait un spectacle et ont chanté. L'APE était en partenariat avec le club de foot de l'USI La Graverie pour la restauration.

Les différentes actions menées ont permis de financer l'achat de table de jeu multi-activité et des tableaux ardoise extérieurs pour les maternelles ainsi qu'une table de ping-pong pour les primaires. Grâce aux fonds récoltés nous avons également pu soutenir financièrement les projets de l'équipe enseignante à hauteur de 3000€.



Pour cette année scolaire, différents projets ont déjà été réalisés avec les mêmes partenaires que l'année dernière notamment la vente de chocolat de Noël et la vente de sapins. Le marché de Noël a fait son grand retour le vendredi 6 décembre avec des nouveautés par rapport à l'an dernier et de nombreuses surprises.



Au cours de l'année, il est prévu de réitérer la vente de pizza avec le Pain de la Croûte de Sainte-Marie-Laumont mais aussi l'organisation d'une soirée Zumba au mois de juin 2025.

Nous informerons les parents des prochaines actions via le cahier de liaison des enfants, l'ENT ainsi que sur la page Facebook de l'association « APE école La Graverie ».

Merci aux enseignants, aux personnels périscolaires, aux familles et à chacun des membres de l'association pour leur participation et leur implication. Nous remercions également les municipalités et associations des communes de La Graverie, d'Etouvy, du Reculey, de Sainte-Marie-Laumont et le club de l'USI La Graverie pour leur soutien logistique. Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter via la page Facebook « APE école de la Graverie » ou par les membres de l'association.

LE REPAS DES AÎNÉS

143 Aînés ont participé au traditionnel repas qui s'est tenu le dimanche 18 février 2024 à la salle Marcel Danjou,

Une équipe composée de bénévoles et d'élus a servi le repas préparé par Ming Zhou et Jérôme du restaurant de la Gare.

Chaque participant a été accueilli par M. Le Maire.

En préambule du repas, Annick ALLAIN vice-présidente du CCAS et Michel VINCENT Maire délégué ont fait quelques annonces.

Les doyens du jour furent Mme FAY Suzanne, 96 ans, et Mr Eugène HERVIEU, 92 ans.



L'animation était assurée par Jean-Jacques FRANCOISE et Christian, les artistes ont fait voyager l'assistance en musique.

Une excellente journée de l'avis de tous.

La commune offre un repas à toute personne âgée de 65 ans et plus, habitant la commune sans distinction de condition.

Vous devez avoir 65 ans au 31 décembre de l'année précédente. N'hésitez pas à vous inscrire auprès du centre communal d'action sociale, en mairie déléguée.

Le prochain repas de nos aînés est fixé au dimanche 9 Mars 2025

CRÉATION D'UNE ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

Placée aux confins de Soulevre en Bocage, mais tout près de Vire, il fait bon vivre à la Graverie. Commerçants, artisans et entreprises s'intègrent dans notre commune déléguée aux côtés de notre maison médical et des écoles. Et que dire du très dynamique tissu associatif, tant sportif que culturel qui accueille de nombreux Soulevrais et bien d'autres aussi.

Au milieu de tout cela, trône notre église si jolie et classée. Elle est le témoin fidèle de notre histoire. Mais le poids des ans a abîmé sa structure qui nécessite d'importants travaux. Alors comme à Saint-Denis ou Mont-Bertrand, nous avons décidé de créer une association pour aider à sa restauration. Pour ce faire, mon prédécesseur Gérard Feuillet est volontaire pour s'en occuper et se fera le chantre pour fédérer ce projet avec vous.

Parallèlement, l'ATVS fera escale à la Graverie le samedi 20 septembre

2025 dans le cadre des Journées du Patrimoine. Une exposition « La Graverie d'Hier à Aujourd'hui » sera installée. Vous pouvez déjà nous apporter vos photos anciennes à la Mairie (mariages et autres événements familiaux, cidrerie, création de vos associations ou de vos entreprises, etc.). Un concert fera partie de l'animation et nous proposerons un service de restauration. Les bénéfices de cette journée iront à la restauration de notre église.

En ces temps difficiles, il est bien agréable de pouvoir se fédérer tous ensemble autour d'un projet commun, utile et festif. Que nous soyons croyants ou non n'a pas d'importance. Nos églises doivent continuer à rayonner au coeur de nos villages.

Afin de mettre en place cette association, vous êtes les bienvenus et n'hésitez pas à nous contacter pour faire vivre ce projet.

Contact :

M. FEUILLET Gérard au 06 24 81 73 33



ASSOCIATIONS



Si vous désirez nous contacter, appelez Jérôme au 06 45 24 54 69.

Vous trouverez également les infos sur notre page Facebook : www.facebook.com/3ballonslagraverie/

Nous vous proposons de pratiquer plusieurs sports en loisir sans compétition, à savoir le badminton pour les adultes, et le basket, le badminton et le tennis pour les enfants. Toutes ces activités se déroulent dans la salle André Lerebours à La Graverie, et sont encadrées par les bénévoles de l'association.

Badminton adulte :

Si vous souhaitez pratiquer le badminton dans la bonne humeur, quelque soit votre niveau, 3 créneaux horaires vous sont proposés :

- Lundi de 20h à 22h
 - Mercredi de 19h30 à 21h30
 - Vendredi de 19h à 21h.
- Adhésion : 45€ (25€ pour les étudiants)

Badminton enfant :

Les enfants (à partir de 8 ans) apprennent les bases du badminton en s'amusant le mercredi de 17h30 à 18h30.

Ils sont encadrés par Mélanie et Jérôme.

Adhésion : 25€

Baby-basket :

Activité réservée aux enfants de 6 à 9 ans le samedi de 10h à 11h30.

Les enfants découvrent le maniement du ballon et les règles du basket de manière ludique grâce à Alan et Jérôme. Des petits échanges sont également faits avec les clubs de Vire et des environs.

Adhésion : 25€

Tennis :

Pour les enfants à partir de 6 ans. Les cours sont assurés par Patrick FERNAGUT, professeur de l'USMV Tennis le mercredi.

Adhésion : 58€

Bureau :

Président : Caubrière Jérôme

Trésorière : Bréant Mélanie

Secrétaire : Caubrière Alan



PAS MOINS DE 400 PARTICIPANTS ONT DÉAMBULÉ DANS LES RUES DE LA GRAVERIE POUR ASSURER LE SPECTACLE LORS DE CE CARNIVAL 2024, FAISANT AINSI LA JOIE DE LA FOULE VENUE INONDER LE BOURG POUR PARTAGER CE MOMENT FESTIF .

LA BONNE HUMEUR DES CARNAVALIERS ET DES SPECTATEURS ÉTAIENT AU RENDEZ-VOUS DE CE DÉFILÉ HAUT EN COULEUR TANT PAR SA QUALITÉ QUE PAR L'ENTHOUSIASME DE SES PARTICIPANTS.

LE TOUT SOUS UNE MÉTÉO CLÉMENTE QUI A PERMIS AUX PETITS ET GRANDS DE S'AMUSER SOUS UNE PLUIE DE CONFETTIS.

UNE NOUVELLE FOIS JE TIENS À REMERCIER LES MUNICIPALITÉS POUR LEUR SOUTIEN LOGISTIQUE ET FINANCIER, LES VENDEURS DE CONFETTIS, LES CRÉPIERS, LES PERSONNES ATTACHÉES AU SERVICE D'ORDRE, MR SERGE FOLLIOU EN QUALITÉ D'ANIMATEUR, LES SPONSORS, AINSI QUE NOS MISS SOURIANES MARGAUX, MORGANE ET EUGÉNIE.

ENFIN UN GRAND MERCI AUX MEMBRES DU BUREAU CARNIVAL POUR LEUR DÉVOUEMENT ET SENS DE L'ORGANISATION.

CARNAVALIERS ET SPECTATEURS ONT PU SE REMÉMORER CES BEAUX MOMENTS LORS D'UNE SOIRÉE RÉTROSPECTIVE LE VENDREDI 20 SEPTEMBRE DERNIER À LA SALLE DE LA GRAVERIE.

AVANT DE SE DONNER RENDEZ-VOUS POUR LE CARNIVAL 2026, NOUS RECHERCHONS DÈS À PRÉSENT DES JEUNES FILLES NÉES ENTRE 2006 ET 2011 AFIN D'ÉLIRE NOS MISS CARNIVAL LORS DE NOTRE TRADITIONNELLE SOIRÉE PRÉVUE EN AUTOMNE 2025.





Le club de football de La Graverie se porte toujours bien avec 203 licenciés de 6 à 73 ans (l'ainé est toujours Fromont Jean-Marie un fidèle et très investi pour le club).

Nous comptons :
 2 équipes U6/U7
 2 équipes U8/U9
 2 équipes U10/U11
 1 équipe U12/U13
 2 équipes U14/U15 en entente avec Coulonces
 1 équipe U18
 1 équipe U18 en entente avec Le Tourneur
 1 équipe U18 en entente avec St Sever
 2 équipes séniors (+ de 18 ans)
 1 équipe vétérans (+ de 35 ans)

Les entraînements des jeunes sont encadrés par Gaëtan Bechet (diplômé BMF) qui est accompagné de Jean-Marie Fromont, Jean-Pierre Jacqueline, Thomas Denis, Patrick Dumaine, Raphaël Mortier, Paul Lino, Jonathan Scrase et Franck Mary.

Pour les séniors c'est Martin Helaine l'entraîneur et pour les vétérans Jérôme Liegard, Michaël Durand et Sylvain Lelouvier.

Composition du bureau :
 Président : Mary Franck
 Vice-président : Dupont Florian
 Secrétaire : Durand Michaël
 Trésorier : Liegard Jérôme
 Membres : Musson Cyril, Bazin Kevin, Durand Steve, Denis Thomas, Lelouvier Sylvain, Marie Yann, Jacqueline Jean-Pierre, Bechet Alexis, Julienne Alexis et Pierre Auguste Killian.

Nous organisons notre matinée tripes le dimanche 2 mars au gymnase de La Graverie.
Le tournoi aura lieu le jeudi 29 mai 2025 pour les séniors/vétérans et pour les jeunes le samedi 31 mai 2025.



LA GRAVIATA

C'est en fanfare et encore plus nombreux que la saison dernière que la chorale La Graviata a repris ses répétitions, après quelques semaines de repos, le 4 septembre 2024 dans la salle Marcel Danjou.

L'assemblée générale s'est tenue le 10 octobre 2024.

Après le compte rendu financier, le récapitulatif des nombreuses manifestations auxquelles la chorale a participé et les échanges sur les nouveaux projets. Nous avons procédé en fin de réunion à l'élection du bureau. Le tiers sortant a été réélu à l'unanimité. Aucune personne n'a souhaité intégrer le bureau et aucune personne n'a souhaité le quitter.

Le bureau est donc resté le même :

Présidente : Régine PICOT
 Vice-président : Guy LECLERC
 Trésorière : Monique HAYS
 Vice-trésorier : Pascal MENARD
 Secrétaire : Sophie LEBAUDY
 Vice-secrétaire : Jany PERCY
 Membres : Catherine BOURDEL, Yves LEBAUDY, Hélène LEPROVOST, Jacky TOULLIER, Joël SUZANNE, Monique VINCENT.



ACTIVITÉS 2024

- 22 janvier 2024 : chants à l'EPHAD de la Roseraie
- 12 mars 2024 : chants à l'EPHAD de Blon
- 7 avril 2024 : participation au carnaval de la Graverie
- 19 avril 2024 : chants à l'église de Truttemer le Petit
- 8 mai 2024 : Participation à la commémoration au monument aux morts à La Graverie.
- 17 mai 2024 : chants à l'église de Beaulieu
- 22 juin 2024 : participation à la fête de la musique de La Graverie
- 14 septembre 2024 : Participation à la commémoration du 80ème anniversaire de la libération de Campagnolles.
- 21/09/2024 : Concert à Saint Pierre Tarentaine dans le cadre des Journées du Patrimoine.
- 4/10/2024 : Concert à Pont Bellanger.
- 11/11/2024 : Chants pour les commémorations à Campeaux puis La Graverie.
- 30/11/2024 : Participation au téléthon à La Graverie
- 13/12/2024 : chants à l'EHPAD de Bénv Bocage.

PROJETS 2025

La chorale participera à différentes manifestations comme elle le fait déjà depuis plusieurs années : commémorations, fête de la musique, téléthon, pour ce qui est des concerts, cela sera rediscuté avec l'ensemble des choristes au cours de l'année. Les vestes des choristes seront floquées du logo de la chorale. Une commission artistique composée de quelques membres va réfléchir à l'animation et la coloration de certains chants.

C'est toujours dans la joie et la bonne humeur que les choristes se retrouvent et c'est sûrement cela qui fait la force de LA GRAVIATA. Profitons des bons moments passés ensemble.

La musique chasse la haine chez ceux qui sont sans amour. Elle donne la paix à ceux qui sont sans repos, elle console ceux qui pleurent. »

(Pablo Casals).



La saison 2024 / 2025 a repris début septembre. Les effectifs des cours et de la marche nordique sont stables, il est toujours possible de venir nous rejoindre avec un essai, la première séance est gratuite et sans engagement. Nous vous incitons à franchir le pas afin de retrouver l'esprit de groupe et de vous entretenir physiquement. Notre animatrice Chantal Maubant organise les activités physiques et sportives avec dynamisme, elle est à l'écoute des personnes qui ont des soucis de santé. Nous remercions la commune de Souleuvre en Bocage pour son soutien dans la pratique de la Gym dans la salle polyvalente et l'obtention de la subvention.

Le bureau de la GFS se compose ainsi :
Président : Mr LEPELTIER Christian (La Graverie)
Vice-présidente : Mme MAUBANT Chantal (Vire-Normandie)
Trésorière : Mme FERRET Mariane (Bény Bocage)
Trésorière adjointe : Mme COURTOIS Catherine (Vaudry)
Secrétaire : Mme AMAND Linda (La Graverie)
Secrétaire adjointe : Mme LACOSTE Françoise (La Graverie)
Les membres sont : Mmes BRIAULT Adeline (La Graverie), LEFEUVRE M.France (La Graverie), MANBY Françoise (Vengeons) et Mr VILLAIN Christian (Vire-Normandie).

Les activités hebdomadaires proposées par la GFS de début septembre à fin juin :

- Le Lundi de 15h30 à 16h30 Gym Adaptée : Renforcement musculaire, assouplissements, travail de l'équilibre et de la coordination.
- Le Lundi Soir de 19h à 20h : Séance détente bien être, étirements.
- Le Mercredi matin de 9h00 à 11h00 : Marche Nordique : marche tonique permettant d'améliorer son endurance, travail du cardio et ainsi entretenir une meilleure condition physique.
- Découverte en groupe des sentiers du bocage.
- Le Jeudi de 19h30 à 20h30 : Pilates et FAC (fesses, abdos, cuisses)



Le Comité des Fêtes a organisé le téléthon le 9 décembre 2023, nous y avons participé en dirigeant une rando le matin et une l'après-midi et avons prêté main forte au comité. La GFS a organisé une journée rando autour de Carville le dimanche 14 avril 2024, 38 marcheurs y ont participé, différents parcours étaient proposés : 7, 10, et 15km le matin et 7, 11 et 13km l'après-midi.

Toutes les activités de gymnastique se déroulent dans la salle polyvalente de La Graverie. Pour tout renseignement, rendez-vous aux heures de cours à la salle polyvalente. Vous pouvez également contacter directement Chantal Maubant (06 98 46 92 15).

COMITÉ DES FÊTES DE LA GRAVERIE

Les membres du bureau vous souhaitent une bonne année 2025
Présidente : Corinne LECOURBARON
Trésorière : Françoise LEBARBEY
Membres : Bernadette CHASANS, Monique BALLÉ, Thierry BALLÉ, Lucie CHANTREUIL, Lyonel CHANTREUIL, Cyrille VINDARD, Christian EVE, Antonin BLAQUE, Yannick SOUKE-AMAYA, Véronica SOUKE-AMAYA

En septembre 2024 notre vide grenier n'a pu avoir lieu à cause du très mauvais temps. Mais avec la solidarité des gens, nous avons pu revendre toute la marchandise achetée. Et je les en remercie.

GUIRLANDES DE NOËL

Le Comité des Fêtes remercie ses membres et bénévoles pour les heures passées (un peu plus de 400 heures) afin que notre village ainsi que l'église soient illuminés. Nous avons choisi de centraliser les illuminations au niveau du bourg. Et devant la salle des fêtes.



A VOS AGENDAS

Vendredi 24 janvier 2025 : Assemblée Générale
Dimanche 26 janvier 2025 : Galette des Rois
Samedi 12 avril 2025 : Soirée Entrecôte avec animation, tirage d'une tombola organisée à l'occasion
Vendredi 20 juin 2025 : Fête de la musique
Dimanche 07 septembre 2025 : vide grenier, rôtisserie, buvette
Samedi 06 décembre 2025 : Téléthon
Samedi 13 décembre 2025 : Arbre de Noël pour tous les enfants de La Graverie

Petit message mais qui à toute son importance :

Si le jour de notre assemblée nous n'avons pas de personnes pour nous rejoindre au bureau du comité, nous déciderons de mettre le comité en sommeil pour l'année 2025. Donc toutes les animations seront annulées.

Adresse de messagerie : comite.la-graverie@hotmail.fr
Facebook : Comité des fêtes La Graverie – Souleuvre en Bocage



A l'aube de ce prochain Noël, nous voulions dans un premier temps vous remercier pour l'accueil de notre club EKVS - École de Karaté de la Vallée de la Souleuvre - et dans un deuxième temps partager avec vous notre optimisme pour la suite de l'évolution de nos disciplines.

Nous avons enregistré une quinzaine d'élèves à ce jour, pour la grande majorité, en catégorie enfants et nous aimerions lancer cet appel pour en faire profiter plus amplement les ados et les adultes en leur proposant chaque semaine un cours d'essai gratuit.

N'hésitez pas à nous contacter au 06.80.63.15.93 ou par mail : ekvs14350@gmail.com.

Nous aimerions également par ce bulletin lancer un sondage pour savoir si un cours de self-défense par semaine pourrait être mis en place par exemple les mardis de 19h à 20h pour un public féminin et masculin.

Nous vous rappelons que des cours particuliers, collectifs ou aménagés (à domicile ou en entreprise) peuvent être étudiés.

Vous souhaitant une belle année, recevez, nos plus sportives salutations.

Mauro et Catherine FROSI



CLUB 3^{ÈME} PRINTEMPS LA GRAVERIE-ETOUVY

Chers adhérentes et adhérents

Une petite rétrospective sur l'année 2024 qui vient de s'achever : Janvier toujours marqué par la galette des rois suivie de notre assemblée générale puis février le goûter de la chandeleur.

Pour permettre la vie du club, nous organisons notre loto le 1^{er} Mai et notre concours de belote en juillet : ces 2 manifestations sont toujours appréciées auprès de participants qui viennent de plus en plus nombreux et parfois de très loin. Un grand merci à nos bénévoles pour l'organisation de la mise en place.

Fin mai, notre voyage au cabaret « le Chaudron Magik » a réuni 63 personnes autour d'un repas copieux et d'un spectacle très lumineux rempli d'humour. Au cours de cette journée un certain Michel est devenu acteur d'un jour.

A chaque changement de saison, les adhérents se retrouvent autour d'un bon repas dans une ambiance chaleureuse.

Un petit plus, un repas est offert par la société Florilège qui nous présente une gamme de produits se rapportant aux seniors.

Pour finir 2024, nous nous réunissons pour le repas de Noël le 12 décembre à la salle de la Graverie.

Une pensée particulière à Odette Lemarchand, Roger Oblin qui nous ont quittés fin 2023 et mai 2024.

D'autres adhérentes, Suzanne Toullier, Irène Oblin ont rejoint la maison de retraite.

L'âge, la maladie, le handicap font diminuer le nombre d'adhérents, c'est pourquoi le club est ouvert à tous contre une petite cotisation annuelle de 25 €.

Pour la continuité de notre association, nous avons besoin de votre participation et de vos encouragements, alors venez nous rejoindre en renouvelant votre adhésion 2025



Nous souhaitons une très bonne année 2025 avec la santé au rendez-vous pour tous les habitants de la Graverie-Etouvy, joie, santé et bonheur à vous tous et votre famille.

Le Président et son bureau
GUY ROMAIN

A VOS AGENDAS

- 09 janvier galette des rois et assemblée générale
- 06 février goûter chandeleur
- 20 mars repas de printemps
- 1er mai loto ouvert à tous
- 26 juin repas été

- 19 juillet concours de belote
- 24 juillet démonstration Proconfort pour tous suivie d'un repas gratuit
- 11 octobre repas des 80/90 ans
- 11 décembre repas de Noël

**VOUS ARRIVEZ SUR LA COMMUNE !
NOUS VOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE
À LA GRAVERIE
COMMUNE DÉLÉGUÉE DE SOULEUVRE EN BOCAGE**

Passez en mairie pour vous faire connaître, des informations utiles vous seront données :

- Règlement sur le ramassage des ordures ménagères, du tri sélectif, les horaires de l'accès aux déchetteries
- Remise du dernier bulletin municipal
- Informations sur la vie associative de la commune.
- Informations sur les services de la Maison médicale
- Informations commerçants, artisans et ferme bio

Pensez à :

- Mettre à jour votre adresse postale,
- Écrire votre nom sur votre boîte aux lettres,
- Vous inscrire sur les listes électorales,
- Inscrire éventuellement vos enfants à l'école

LE CONCOURS COMMUNAL MAISONS FLEURIES

Le concours de maisons fleuries fait depuis longtemps le bonheur des habitants, et c'est une jolie manière de mettre en valeur sa maison, de montrer des talents de jardinier et de donner une belle image de sa commune. Voici quelques informations si l'aventure vous tente...

Les règles sont très simples et ce type d'évènement se passe dans une ambiance conviviale et bon enfant.

La participation est gratuite et réservée aux habitants qu'ils soient propriétaires ou locataires. Le concours comprend plusieurs catégories :

- Pavillons
- Pavillons HLM
- Maisons anciennes
- Restaurant, café, commerce

Déroulement du concours de maisons fleuries

La mairie diffuse un avis de participation chez les commerçants, dans le bulletin municipal ou par inscription directe à la mairie de la Graverie.

Le jury se déplace chez chacun des participants et évalue de la voie publique sa décoration en fonction de critères et d'une grille de notation qui prend en compte la vue d'ensemble, l'harmonie des couleurs, la diversité et la créativité.

Les participants voient leur talent reconnu et reçoivent une récompense sous forme de bons d'achat.

La commune participe également au concours de ville fleurie pour obtenir la labellisation « une ville fleurie », actuellement nous avons 2 fleurs .

Les 3 premiers de chaque catégorie participe au concours départemental des villes et villages fleuris.

M. et Mme Daniel ALLAIS ont obtenu un quatrième prix et ont été récompensés lors de la cérémonie qui a eu lieu le Jeudi 17 Octobre 2024 à la salle polyvalente de La Rivière-Saint-sauveur.

17 lauréats ont été récompensés en 2024



Inscriptions au concours année 2025

Coupon-réponse à retourner à la mairie avant le 4 Juillet 2025

Madame, Monsieur.....

Adresse.....

Participera (ont) au concours 2025 des Maisons Fleuries